

# La lettre des administrateurs

ERDF

CONSEIL DE SURVEILLANCE



FEVRIER 2016

## Examen du compte de gestion 2015



La situation des entreprises dont l'Etat est actionnaire ne cesse de se dégrader, pour preuve EDF vient de sortir du CAC 40.

Englué dans sa politique qui consiste à exonérer de cotisations les grands groupes privés, les entreprises publiques sont chaque année les vaches à lait de l'Etat.

Pour preuve, sur les résultats 2015, ERDF voit son dividende reversé à l'actionnaire EDF augmenter de 22% , passant ainsi de 450 m€ en 2014 à 551 m€ sur le résultat 2015!

Par contre les charges de personnel, elles, sont en baisses ou stagnent, ce qui a pour conséquence une augmentation misérable du salaire national de base de +0,3% et une baisse de l'abondement sur l'intéressement.

De son côté, l'accord AGIRC ARRCO que la CGT

n'a pas signé, se traduit par un cout supplémentaire de 206 millions d'€ pour ERDF et pourtant entraine une diminution des revalorisations des pensions entre 2016 et 2018 ainsi qu'un report de la date de valorisation d'avril à novembre !

D'autres décisions dues aux orientations politiques Européennes et nationales, ne font qu'amplifier notre inquiétude :

- ♦ La procédure de la commission européenne sur les aides d'Etat : ERDF a remboursé 219 m€ à EDF
- ♦ La décision du CORDIS sur le risque d'impayés supporté sur la part acheminement par ERDF à hauteur de 218 m€.
- ♦ L'assignation Direct Energie qui a aussi des conséquences financières.
- ♦ Le changement de nom

imposé par la CRE.

- ♦ Les litiges photovoltaïques.

... mais aussi les possibles conséquences financières du rapport du CGEDD sur le contentieux Colonnes montantes.

Tous ces choix externes, découlant de décisions législatives, continuent à affaiblir considérablement notre entreprise alors que des dossiers importants en termes d'investissement sont en cours et que de besoins nouveaux se font sentir sur tout le territoire.

Enfin concernant la santé sécurité au travail.

ERDF a intégré dans ses objectifs une nouvelle politique de Santé Sécurité au travail, avec comme objectif premier, l'éradication des accidents d'origine électrique.

Certes la diffusion de kits vers l'ensemble des managers peut être une bonne chose, mais elle ne peut venir compenser les manquements graves sur la prévention et les moyens existants dédiés, sur la non prise en compte de ce qui est exprimé par le personnel. Nous

regrettons qu'à aucun moment dans l'auto évaluation du contrôle interne ou le rapport de gestion, ne soit réaffirmé le rôle capital qui doit être redonné aux CHSCT sur chacun des territoires.

Pour toutes ces raisons la CGT a voté contre. Au tra-

vers de cette position, c'est aussi un reflet de l'état d'esprit du personnel puisque, contrairement aux affirmations managériales, le baromètre social n'est pas au beau-fixe et a perdu 3 points entre 2014 et 2015.

